

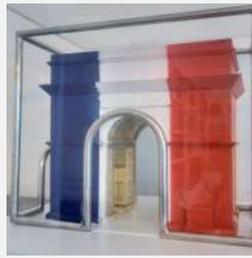
[\[le 11 novembre, un an avant le centenaire. Si vous ne visualisez pas ce message, cliquer ici\]](#)



LA LETTRE N°66
NOVEMBRE 2021



PAROLE DU PRÉSIDENT GÉNÉRAL



11 novembre 2021, un rejeu mémoriel

Que nous dit le 11 novembre 2021 ?

Historiquement, il rappelle la signature de l'armistice le 11 novembre 1918, il y a 103 ans ! Une victoire française et alliée chèrement payée : 1 million 400 000 morts, 4 millions de blessés. Chaque jour, 900 jeunes Français sont

morts d'août 1914 à novembre 1918. La France sort affaiblie et exsangue.

Mémoriellement, le 11 novembre nous dit bien d'autres choses.

Il nous rappelle d'abord qu'il fut difficile aux associations d'anciens combattants d'imposer cette journée refusée dans un premier temps par les parlementaires qui ne souhaitaient pas créer « une nouvelle journée fériée ». 2022 marquera le centenaire de cette journée nationale instaurée par une loi du 24 octobre 1922.

Il nous renvoie ensuite à la modification introduite par la loi en 2011 d'étendre la commémoration à tous les combattants « Morts pour la France », dans les opérations extérieures conduites par la France. Chaque année, il est ainsi rendu hommage aux combattants tombés durant l'année écoulée.

Enfin, et c'est son exceptionnalité, il prolonge cette année la cérémonie du 11 novembre 1945. Ce jour-là, étaient inhumés au Mont-Valérien les 15 corps de combattants choisis afin de symboliser la participation victorieuse de la France à la Seconde Guerre mondiale.

« Morts pour la France, mais triomphants comme elle, tombés sur tous les champs de bataille, où, soit dans la lumière soit dans l'ombre, s'est joué notre destin ; ramenés par tous les chemins de nos douleurs et de notre victoire, voici donc ces morts revenus » ainsi commençait la courte allocution prononcée par le général de Gaulle, à l'Arc de Triomphe, le 11 novembre 1945, à 10 heures.

Conçue dans le cadre d'une « certaine idée de la France », construite sur le choix d'épisodes victorieux, utilisée comme un instrument politique et diplomatique, cette cérémonie fut une apothéose commémorative gaullienne.

Le 11 novembre 2021, la présence du corps d'Hubert Germain, dernier compagnon de la Libération à l'Arc de Triomphe puis son transfert et son inhumation au Mont-Valérien renverra à ce **11 novembre 1945**.

Pour lire l'article de Serge Barcellini sur le 11 novembre 1945 publié par les presses universitaires de Caen cliquer [ICI](#)

Photo : Arc de Triomphe

Serge BARCELLINI
Contrôleur Général des Armées (2s)
Président Général de l'association "Le Souvenir Français"

Contact :

communication@souvenir-francais.fr

EN BREF

[Lire le billet d'humeur du mois](#)

[Des rencontres des projets](#)

[Les parlementaires à l'écoute du Souvenir Français](#)

<p>SOUS LES PROJECTEURS</p>	<p>NOS PARTENAIRES</p>
 <p>Le Souvenir Français lance une pétition en ligne</p> <p>Pour sauver les tombes des "MPF" dans les cimetières communaux...</p> <p>Lire l'article</p>	 <p>Tous partenaires pour la Mémoire</p> <p>Le Souvenir Français entretient un dense réseau...</p> <p>Lire l'article</p>
<p>L'AGENDA DU MOIS</p>	<p>IL ÉTAIT UNE FOIS UN MONUMENT</p>
 <p>Le Souvenir Français en action</p> <p>La mobilisation des comités et délégations en novembre...</p> <p>Lire l'article</p>	 <p>Un monument mémoriel...</p> <p>Ce n'est pas que du bronze...</p> <p>Lire l'article</p>
<p>TROIS QUESTIONS À</p>	<p>L'ŒIL DE L'HISTORIEN</p>
 <p>Sabrina Verrier</p> <p>Présidente de l'Association nationale des veuves et des orphelins de guerre...</p> <p>Lire l'article</p>	 <p>Rémi Dalisson</p> <p>La création du 11 novembre, un enjeu mémoriel complexe...</p> <p>Lire l'article</p>
<p>C'ÉTAIT HIER</p>	<p>ON AIME, ON SOUTIEN</p>
 <p>Les activités du mois passé</p> <p>Découvrez-les en images...</p> <p>Lire l'article</p>	 <p>De nombreux projets mémoriels</p> <p>Le Souvenir Français les met en lumière...</p> <p>Lire l'article</p>

Création d'un site internet interactif avec Boîte à Histoires pour en apprendre plus sur le Souvenir Français. Cliquez [ICI](#)





REJOIGNEZ-NOUS !

Formulaire à remplir et à joindre avec votre règlement

L'association Le Souvenir Français reconnue d'utilité publique peut recevoir :

- votre **DON** avec défiscalisation de 66 %
- votre **LEGS**

Informations au :
01 48 74 53 99 – infos@souvenir-francais.fr

FORMULE CHOISIE

PROFIL ADHÉRENT		Montant après défiscalisation
Membre Bienfaiteur	à partir de 50 €	17,00 €
Membre Titulaire	A partir de 10 €	03,40 €
Membre - 26 ans	Gratuit	
Abonnement Revue si adhérent		05 €
Abonnement Revue si non adhérent		10 €

l'abonnement à la Revue n'ouvre pas droit au reçu fiscal

RENOUVELLEMENT ADHÉSION

Je verse la somme de : € en règlement de (cases à cocher) :

- ma cotisation ma cotisation + abonnement Revue mon abonnement à la Revue
- par **CHÈQUE** : à l'ordre de : LE SOUVENIR FRANÇAIS
A envoyer au 20 rue Eugène Flachat – 75017 Paris
- par **VIREMENT BANCAIRE** : PARIS IDF CENTRE | IBAN : FR60 2004 1000 9491 4Y02 030 PSSTFRPPAR
- en **ESPÈCES** : à remettre à un responsable du Souvenir Français dans une enveloppe avec votre nom
- en **LIGNE** sur le site Internet : <https://le-souvenir-francais.fr/soutenir-le-souvenir-francais/>

J'ai bien noté que je recevrai en retour un reçu fiscal (sauf pour l'abonnement à la Revue).

Mes coordonnées (impératif)

NOM.....

Prénom

Adresse postale.....

Code postal Ville

Adresse électronique.....

Téléphone (fixe ou portable).....

Date :.....

– Avec les remerciements du Souvenir Français pour votre fidélité et votre soutien –

Si vous souhaitez aider le Souvenir Français, et devenir gardien de la mémoire, n'hésitez pas à adhérer ou à faire un don, à l'aide de ce [formulaire](#) !

LE SOUVENIR FRANÇAIS

20, Rue Eugène Flachat, 75017 Paris

Copyright www.le-souvenir-francais.fr - 2011-2014

[Pour ne plus recevoir cette newsletter, cliquer ici](#)